

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU
BULLETIN OFFICIEL DES DECISIONS
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

Numéro de dossier	Date de décision
<i>Réf : 2017060007</i>	<i>20/05/2019</i>

Référence de la décision : A/PM/2019-05-309

Retrait de la partie B du certificat de sécurité de la société TMR :

A été retirée, la partie B section frontière du certificat de sécurité de la société TMR aux motifs du transfert de compétence des voies métriques au STRMTG à compter du 16 juin 2019.

Ce retrait prend effet le 16 juin 2019.